

Bordeaux, le 7 mai 2020



Samantha FITTE, Guillaume LARROCHE, Marc VIECELI
Co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU 33

Objet : autorisation d'absence pour les personnels de l'éducation nationale

Lors du comité technique ministériel du mardi 5 mai, le ministre en réponse aux interrogations du SNUipp-FSU a indiqué que les ASA pour garde d'enfants sont réactivées pour la période du 11 mai au 2 juin.

Dans notre département, de nombreux personnels se retrouvent sans solution de garde pour leurs enfants (pas d'accueil à l'école, pas de cantine et/ou de garderie, crèche ou assistante maternelle qui ne reprend pas son activité).

Certain.es IEN proposent aux enseignant.es de venir au travail, accompagné.es de leur enfant : cette solution n'est ni acceptable, ni respectueuse des personnels et de leurs enfants.

De plus, le SNUipp-FSU a obtenu lors du CHSCT-MEN du 7 mai que les personnels enseignants ainsi que les AESH soient traités comme tous les autres parents. Le ministère a indiqué que « S'ils ne souhaitent pas remettre leur enfant à l'école, ils peuvent poursuivre le travail à distance. Si le travail à distance n'est pas possible ils pourront obtenir des ASA ». Une situation qui reste valable jusqu'au 31 mai et sera examinée à nouveau à l'aune des textes à paraître pour le 1er juin.

En conséquence, nous vous demandons une adresse aux IEN afin que ces autorisations d'absences soient accordées.

Enfin, le 12 mai, de nombreux enseignants seront en situation de travail à distance (raisons de santé ou familiales). Les équipes ont eu un temps très court pour organiser la réouverture de leur école et l'accueil des élèves. Nous demandons que la souplesse de l'organisation pédagogique (choix des élèves qui reprennent en présentiel les premiers) soit une réalité et qu'aucune pression ne s'exerce sur eux.

Les équipes pédagogiques sont les plus à mêmes de proposer quelles classes et quels élèves reprennent en présentiel et quels enseignant.es seront à l'école pour assurer la classe.

Veillez croire, Monsieur Le Directeur Académique, en notre attachement au service public d'éducation.

Samantha FITTE, Guillaume LARROCHE, Marc VIECELI